

Les autorités académiques ont longtemps essayé de dissimuler les données liées au remplacement. Audience après alerte sociale, l'intersyndicale a finalement obtenu des éléments qui permettent d'objectiver la situation du remplacement.

Alors que le Ministre assure avoir fait du remplacement une priorité, les informations transmises par la Rectrice montre que beaucoup reste à faire. La preuve en images !

Année 2022/2023 : une catastrophe !

Taux de non remplacement dans la fonction enseignement pour la suppléance

Date d'observation : 23/06/2023

	Edu pri	Besoin de suppléance dans la fonction ENS		Couverture du besoin de suppléance dans la fonction SUP		Nombre de demi-journées travaillées devant élèves (fct ENS)		Taux de non remplacement (%)
		demi-journées	heures	demi-journées	heures	demi-journées	heures	
2022-2023 (01/09/2022-23/06/2023)								
	CORREZE	17 579,	51 395,83	14 726,	43 243,88	222 559,	647 018,03	1,28%
	CREUSE	8 005,	23 879,85	4 561,	13 673,3	105 333,	312 391,67	3,27%
	HAUTE-VIENNE	27 206,	77 439,92	20 308,	58 175,35	359 759,	1 014 898,75	1,92%
	LIMOGES	52 790,	152 715,6	39 595,	115 092,53	687 651,	1 974 308,45	1,92%

Le document ci-dessus met en évidence que sur 52 790 demi-journées d'absence à remplacer, seules 39 595 demi-journées ont pu être remplacées soit 75% !

Plus clairement, l'administration n'était pas en capacité de remplacer 25% des absences en moyenne sur l'Académie sur l'année 2022/2023 !

Année 2023/2024 : Pas mieux...

Taux de non remplacement dans la fonction enseignement pour la suppléance

Date d'observation : 24/11/2023

	Edu pri	Besoin de suppléance dans la fonction ENS		Couverture du besoin de suppléance dans la fonction SUP		Nombre de demi-journées travaillées devant élèves (fct ENS)		Taux de non remplacement (%)
		demi-journées	heures	demi-journées	heures	demi-journées	heures	
	CORREZE	4 438,	12 991,37	3 821,	11 239,95	66 601,	193 317,37	0,93%
	CREUSE	2 038,	6 026,23	1 195,	3 571,73	34 470,	101 270,95	2,45%
	HAUTE-VIENNE	7 737,	22 330,03	6 432,	18 717,5	103 676,	294 509,18	1,26%
	LIMOGES	14 213,	41 347,63	11 448,	33 529,18	204 747,	589 097,5	1,35%

Le document de ce début d'année 2023 (sur les 3 premiers mois de l'année qui ne sont d'ordinaire pas les plus compliqués) met en évidence que sur 14 213 demi-journées d'absence à remplacer, seules 11 448 demi-journées ont pu être remplacées soit un peu plus de 80% ! Très loin de l'ambition affichée !

Plus clairement, l'administration n'est pas en capacité de remplacer plus de 20% des absences sur l'Académie en début d'année ! 1 absence sur 5 !



Absences non remplacées :

Une priorité du Ministre ? Vraiment?

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Et par départements, ça donne quoi ?

Année 2022/2023 : une catastrophe !

En ½ journées	19	23	87	Académie
Besoin de remplacements	17 579	8 005	27 206	52 790
Remplacements effectués	14 726	4 561	20 308	39 595
Absences non remplacées	2 853	3 444	6 898	13 195
%age de non remplacement	16,23	43,02	25,35	24,99

La Creuse n'a réussi, en moyenne et sur une année pleine à ne remplacer qu'un peu plus d'une absence sur 2 !

Année 2023/2024 : Pas mieux...

En ½ journées	19	23	87	Académie
Besoin de remplacements	4 438	2 038	7 737	14 213
Remplacements effectués	3 821	1 195	6 432	11 448
Absences non remplacées	617	843	1 305	2 765
%age de non remplacement	13,90	41,36	16,86	19,45

Ainsi, sur les premiers mois de l'année, la capacité à assurer les remplacement reste particulièrement faible et en tous les cas très éloignée de l'ambition affichée...

Plus clairement, l'administration n'est pas en capacité de remplacer plus de 20% des absences sur l'Académie en début d'année ! 1 absence sur 5 !



Absences non remplacées :

Une priorité du Ministre ? Vraiment ?

LA CGT EDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Une brigade de remplaçant.es de 10% ? Vraiment ?

Dans un document transmis dans le cadre de l'audience du mercredi 6 décembre avec l'intersyndicale et des représentant.es des élu.es, la Rectrice prétend consacrer 357 personnels aux tâches de remplacement soit 10,7% des personnels de l'Académie. Avec de tels moyens, s'ils étaient effectivement consacrés, consacrés, l'Académie serait capable théoriquement de faire face à 102 816 1/2 journées d'absences. Or, avec 52 790 1/2 journées d'absences constatées sur une année, 13 195 1/2 journées ne sont pas remplacées.

LES FONCTIONS DES ENSEIGNANTS DANS LE PREMIER DEGRE

REPARTITION EN ETP PAR DEPARTEMENT
DES ENSEIGNANTS SELON LEUR FONCTION
(Source : CNE-Octobre 2023)

FONCTION	LIBELLE FONCTION	CORREZE	CREUSE	HAUTE-VIENNE	ACADEMIE	STR ACA
ACS	ACCOMPAGNEMENT SOUTIEN ET HORS AIS	8	9	8	24	0,7%
ADA	READAPTATION	1	0	7	8	0,2%
BED	BESOINS EDUCATIFS AIS HORS CLASSE	26	22	44	92	2,8%
CFR	CONGE FORMATION REMUNERE	0	0	2	2	0,1%
CPD	PROF. E.P.S. CONSEILLER PEDAGOG. DEPART.	1	1	1	3	0,1%
ENS	ENSEIGNEMENT	878	465	1 337	2 680	80,3%
PPA	PILOTAGE ET ANIMATION PEDAGOGIQUE	16	9	23	48	1,4%
REM	REMPLACEMENT	115	62	180	357	10,7%
STG	STAGIAIRES	25	19	45	89	2,7%
PSY	PSCHOLOGUES	12	5	18	35	1,0%
TOTAL		1 082	590	1 666	3 338	100,0%

Dans le même document, elle admet n'avoir à la date du 4 décembre qu'un maximum de 107.5 emplois dédiés au remplacement...

Au 04/12/2023, état de la brigade disponible :

- → Corrèze : 24.5 ETP
- → Creuse : 18 agents / 13 ETP disponibles
- → Haute-Vienne : 70 agents

Or, avec 14 213 1/2 journées d'absences recensées par ses services, soit 7 106,5 jours, sur les 40 premiers jours de l'année, 178 emplois de remplaçant.es suffiraient théoriquement à couvrir l'ensemble des absences non remplacées en ce début d'année.

Comment est il possible de donner à voir un affichage de 357 personnels consacrés au remplacement et ne reconnaître que 107.5 emplois disponibles pour ces missions ?

Manifestement, tout cela manque cruellement de sincérité...

cgt.education.limousin@gmail.com

CGT Educ'action Limousin

Quentin SEDES : 06 70 36 51 29

 @twitter

Fabrice COUEGNAS : 06 74 19 39 72

[@ActionLimousin](https://www.facebook.com/ActionLimousin)

 @facebook



Absences non remplacées :

Une priorité du Ministre ? Vraiment?

LA CGT EDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

La méthode Coué et l'auto-satisfaction comme réponse...

A l'issue d'audience du mercredi 6 décembre, la Rectrice a transmis à la presse un communiqué dans lequel elle se félicite d'un taux de non-remplacement de 1.35% ! En effet, elle choisit de rapporter le nombre d'absences non remplacées au nombre de jours de classes total à effectuer dans l'Académie plutôt qu'au nombre d'absences à remplacer. Ce taux de remplacement considère donc les enseignant.es présent.es dans le volume des absences à remplacer ... Or, a priori, les remplaçant.es suppléent les absents.es... Pas les présents.es.

Communiqué suite à l'audience du 6 décembre 2023

Limoges, le 06/12/2023

Ce matin, la rectrice de l'académie de Limoges a reçu à leur demande les partenaires sociaux (intersyndicale du premier degré), les représentants de parlementaires des trois départements et les associations de maires sur la question du remplacement.

Ce sujet est une priorité qui mobilise les services académiques au quotidien. Dans chaque DSDEN, le bureau du remplacement assure cette mission en échange permanent avec les écoles et la direction académique du département. Rectorat et DSDEN travaillent chaque jour à assurer la continuité du service public d'éducation.

Cette mobilisation permet à l'académie d'avoir un taux de non-remplacement depuis le début de l'année de 1,35 % (ce qui signifie que 98,65 % des journées de classe sont assurées depuis le début de l'année). Pour rappel, l'académie compte 2469 classes dans le 1^{er} degré.

Par ailleurs, le nombre de postes au concours dans notre académie ne baisse pas et cette année encore, nous avons eu autant de candidats que de places ouvertes. Nous avons également recruté tous les personnels en liste complémentaire pour conforter le nombre de personnels titulaires, en plein accord avec les partenaires sociaux.

La délégation reçue ce matin a notamment demandé des éléments quantitatifs sur le remplacement (nombre d'absences, motifs d'absence, nombre de personnels affectés au remplacement, répartition entre titulaires et contractuels...). L'ensemble de ces chiffres lui a été communiqué.

La délégation a également exprimé ses inquiétudes sur la question du nombre de postes alloués pour la rentrée de septembre 2024. Il a été rappelé que cette dotation, décidée au niveau national, ne sera connue par les académies que le 21 décembre 2023.

La délégation a aussi évoqué le recours massif aux personnels contractuels. Si le recours aux personnels contractuels reste indispensable pour permettre de s'adapter aux besoins, très variables sur l'année scolaire, leur part est très faible par rapport aux fonctionnaires titulaires : 78 contractuels sur 3301 personnels du 1^{er} degré.

La question de la mise en place du plan ruralité et du rôle de l'Observatoire des dynamiques rurales a été abordée par la délégation. Madame la rectrice a tenu à rappeler que cette instance, co-présidée par les préfets, est formée dans chaque département et sera tenue à partir de janvier, selon un calendrier propre à chaque département.

**Cellule communication
Cabinet de la rectrice**

Tél : 05 55 11 40 17 ou 05 55 11 43 56
Mél : ce.communication@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux
87031 Limoges Cedex

CGT Educ'action Limousin

[cgt.education.limousin@gmail.com](mailto:cgt.educaction.limousin@gmail.com)

Quentin SEDES : 06 70 36 51 29

Fabrice COUEGNAS : 06 74 19 39 72

[@ActionLimousin](https://www.facebook.com/ActionLimousin)



@twitter



@facebook